DECISION N°20250131 P 023 DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

Département de la Haute-Loire

Arrondissement D'YSSINGEAUX

Communauté de Communes **LOIRE SEMENE**

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20240924 D 087 du Conseil Communautaire du 24 septembre 2024 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président.

Commission : Famille Enfance Jeunesse et Prévention de la Délinquance

Objet : Signature d'une convention avec « Amélie GIRINON » Diététicienne/ Nutritionniste pour la mise d'ateliers nutritionnels sur différents thèmes en faveur des assistantes maternelles qui fréquentent les Relais Petites Enfance du territoire. Les ateliers auront lieux aux Relais Petite Enfance des communes de Saint-Just-Malmont, Aurec-sur-Loire, Pont-Salomon et Saint-Didier-en-Velay

Le Président.

N° 20250131_P_023

Décide

De signer une convention avec :

OBJET

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Ou sous-préfecture

Le:

Amélie GIRINON Diététicienne / Nutritionniste Maison de Santé Pluridisciplinaire 1 rue des frères 43240 Saint-Just-Malmont

Pour la mise en place d'ateliers nutritionnels sur les thèmes de la diversification alimentaire, la confection de recettes, les troubles alimentaires, des ateliers cuisine ainsi que les achats des denrées alimentaires en faveur des assistantes maternelles qui fréquentent les Relais Petite Enfance du territoire

Dates : Du mois de Février au mois de Juin 2025 Durée: 4 ateliers par Relais Petite Enfance

Lieux: Relais Petite Enfance d'Aurec-sur-Loire, Pont-Salomon, Saint-Didier-en-Velay, Saint-Just-Malmont Participants: Assistantes maternelles du territoire

Montant: 1645€ TTC

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 31 janvier 2025,

AR Prefecture

043-244301131-20250131-20250131_P_023-AU Reçu le 10/02/2025

